

De la bonne bouffe et du bon vin

Quoi de mieux qu'un bon BBQ ou un pique-nique avec une bouteille au goût de l'été et, le summum, devant un lac où le soleil se couche doucement! Rien de tel pour guérir tous les bobos du monde et relaxer au maximum.

J'espère bien en profiter encore longtemps du lac Trois-Saumons et en faire profiter tous mes amis. La préparation de la bouffe et le vin dans les coupes, pas de problème, je compte accomplir ces plaisantes activités pour plusieurs années. Par contre, pour la beauté du lac, je n'y arriverai pas toute seule. En effet, ce sont tous ceux qui jouissent de cette belle vue qui doivent mettre la main à la pâte. Un petit coup de pouce pour le lac, un grand pas pour le maintien de la santé du lac.

Mais comment faire, et quoi faire (ou ne pas faire). Il ne faut pas trop que ça change mes habitudes, je veux pouvoir relaxer, prendre du bon temps.

Garder les berges le plus naturel possible car les plantes sont un véritable bouclier pour ce malin fauteur de trouble qu'est le phosphore. Comme plusieurs plaisirs de la vie, le phosphore est un élément important, mais la modération est de mise.

Aux pages suivantes, vous trouverez quelques informations tirées du site web d'Environnement et Changement climatique Canada sur le phosphore.

Que pouvez-vous faire pour contribuer? Tout le monde peut s'adonner à des activités de réduction du phosphore. Voici quelques idées:

- Utilisez des engrais biologiques sans phosphore à libération lente sur votre terrain et dans votre potager et ne les appliquez que lorsqu'il ne pleut pas et qu'aucune pluie n'est annoncée.
- Faites inspecter votre fosse septique régulièrement et assurez-vous qu'elle est utilisée et entretenue correctement.

Ce n'est pas compliqué et ça ne gruge pas beaucoup de mon temps, il m'en reste encore plus pour la farniente.

Naturellement vôtre,

Marie Nadeau, chalet 27 chemin Leclerc

Lorsque l'équilibre de la concentration de phosphore est rompu

Extrait de : <http://www.ec.gc.ca/grandslacs-greatlakes>

Lorsque la concentration de phosphore est supérieure à celle requise, il y a nécessité d'une intervention pour réduire la quantité de phosphore et retrouver des concentrations appropriées. Lorsque l'équilibre est rompu et que les concentrations de phosphore sont trop élevées, l'excès de phosphore contribue à la prolifération des algues. Certains types d'algues bleues comme les *Microcystis* et autres espèces peuvent produire des toxines qui sont nocives pour l'homme et les animaux. De plus, cela crée des tapis d'algues flottantes ou fixées qui donnent à l'eau une teinte verte peu attrayante et un aspect visqueux ou filamenteux. En outre, ces tapis dégagent souvent une odeur. Lorsque les algues meurent, les tapis coulent au fond du lac et se décomposent, créant des conditions de faible teneur en oxygène qui sont mortelles pour les poissons et les organismes aquatiques.

Les moules dresséinid contribuent également au déséquilibre des éléments nutritifs dans les eaux libres. Cette espèce comprend les moules zébrées et les moules quagga, des espèces aquatiques envahissantes qui filtrent continuellement les éléments nutritifs et les excrètent. Cela favorise la croissance d'algues nuisibles.

La croissance excessive des algues peut nuire à l'habitat des poissons et de la faune et perturber les activités humaines, notamment la pêche, la baignade et la navigation de plaisance. Par exemple, certaines toxines algales peuvent présenter de graves risques pour la santé. La prolifération des algues peut avoir des conséquences environnementales, économiques et sociales importantes dans de nombreux domaines, notamment le tourisme récréatif, la location de chalets, la navigation de plaisance, la pêche. Il est nécessaire de déterminer des actions prioritaires pour lutter contre la croissance excessive des algues, à cause des graves conséquences qu'elle peut entraîner sur la santé humaine, l'environnement, l'économie et la société.

La gestion de la teneur en phosphore des lacs est complexe, et les apports ne sont qu'une partie du problème. Une fois dans le lac, le phosphore et les éléments nutritifs se déplacent dans le système par l'entremise du réseau trophique. Le réseau trophique comprend les plantes, les animaux et les êtres humains, ainsi que les habitats dont ceux-ci dépendent. En plus des sources d'éléments nutritifs, la structure du réseau trophique et les organismes qui s'y rapportent influent fortement sur la quantité d'éléments nutritifs favorisant la prolifération des algues.

Ces dernières années, le réseau trophique a été modifié avec l'introduction d'espèces envahissantes non indigènes : plus de 180 espèces aquatiques non indigènes ont été introduites intentionnellement ou accidentellement dans les Grands Lacs depuis 1840. Dans certains cas, ces organismes envahissants non indigènes ont favorisé la prolifération des algues dans les Grands Lacs, malgré les mesures de réduction des sources d'éléments nutritifs mises en place dans les années 1970. Les organismes envahissants non indigènes peuvent supplanter les organismes indigènes des Grands Lacs pour le phosphore et les éléments nutritifs. Ils modifient le réseau trophique et, à terme, l'évolution de la disponibilité et de toutes les formes de phosphore présentes dans l'écosystème.

En raison de la modification des écosystèmes et des sources de phosphore, les approches de gestion des éléments nutritifs utilisées dans les années 1970 sont désormais obsolètes.

Afin de suivre l'évolution constante des écosystèmes des Grands Lacs, la gestion des éléments nutritifs doit constamment s'adapter. Pour mettre en place de nouvelles approches de gestion des éléments nutritifs, il est nécessaire de mener des activités de recherche, d'évaluation et de contrôle, d'établir des objectifs, de mettre en œuvre des projets et de produire des rapports qui sont examinés et révisés régulièrement. Ce modèle de gestion adaptatif et cyclique favorise une meilleure compréhension des changements associés aux sources de phosphore et donne une meilleure lisibilité de l'efficacité de nos mesures de gestion. Les plans de gestion des éléments nutritifs doivent être ciblés plus précisément, et des mesures de restauration plus efficaces doivent être définies et appliquées.

Source : Environnement et Changement climatique Canada

Suggéré par Marie Nadeau

DESCENTE DU LAC À LA NAGE

Demain, la nage de l'année, venez nous encourager !

On vous attend au Camp Trois-Saumons à 11h00.

Avez-vous votre carte pour le souper???

Lise Dubé Caron

418-598-6018 ou 418-831-4190

lcaron@videotron.ca

La chronique d'Alain Bélanger, conseiller

Le Club des résidents

Il y a différents comités qui supportent les activités de la municipalité de Saint-Aubert. Je les explique pour ceux qui n'ont aucune idée de ce qui se passe dans la municipalité ou qui ne se sont jamais intéressés à la vie municipale. Il y a des comités qui n'impliquent que des membres du Conseil bien entendu comme le comité de la voirie ou le comité des ressources humaines mais il y en a d'autres qui sont mixtes (membres du conseil et bénévoles) comme le comité d'urbanisme, le comité d'embellissement et le comité de la bibliothèque. Il y a aussi des organismes de support comme la Corporation de développement Communautaire de Saint-Aubert. Disons que ces comités ou organismes sont composés de bénévoles qui travaillent en périphérie du conseil pour aider au fonctionnement de la municipalité et de faire en sorte que le milieu de vie de Saint-Aubert soit agréable. Est-ce que le Club des résidents est un comité associé à la municipalité? Oui et non, mais compte tenu de l'historique et de son mandat, on dirait à première vue « non » mais en vérité ce n'est pas si « non » que ça car plusieurs interventions du Club des résidents ont été intégrées dans le fonctionnement de la Municipalité.

Je voudrais donner ici quatre exemples. Le premier qui date depuis 1980 concerne la sensibilisation des résidents dans l'installation des systèmes de traitement des eaux usées. Le Club des résidents a été un acteur très positif dans cette politique environnementale de la Municipalité. Par la suite, le Club s'est impliqué dans la protection et la régénération des berges qui est venu ainsi appuyer les règlements municipaux actuels. Au cours des dernières années, une activité ou une responsabilité ou un « casse-tête » fort d'importance du Club des résidents a été transféré à la municipalité : la gestion du barrage. De fait, les bénévoles se faisaient de plus en plus rares et avec les responsabilités de même que les obligations exigées du ministère de l'environnement, il était devenu difficile pour ces personnes de répondre aux demandes de plus en plus exigeantes et, selon le printemps, parfois très complexes. Cette année, on a eu le passage de la responsabilité du système de lavage des bateaux et des restrictions d'accès au lac. Ces deux derniers transferts de responsabilité ne diminuent en rien l'importance du Club des résidents dont la mission et les objectifs sont assez bien définis.

Pour le Conseil municipal, le Club est un atout important et ses recommandations sont entendues avec beaucoup d'attention. Le Club des résidents, avec près de 240 membres en 2018, est un canal important de messages pour le Conseil. Il serait donc important que les priorités qu'il se fixe, tout particulièrement celles concernant l'urbanisme au lac et la

protection du lac, soient bien transmises et comprises au Conseil dans les années à venir. Je le souligne encore, le secteur du lac représente 52% des taxes de Saint-Aubert et c'est à vous de bien faire connaître vos besoins spécifiques à notre secteur. Le Club des résidents est un canal crédible, pour le secteur du lac, soyez-en sûr. Et vos présences aux séances du conseil municipal sont toujours importantes pour appuyer les recommandations du Club des résidents.

ENSEMENCEMENT 2018

L'ensemencement de truites a eu lieu le vendredi 6 juillet, vers 10:00, au chalet 118.

Comme vous l'avez remarqué, l'ensemencement a eu lieu plus tard que d'habitude. Ceci s'explique par le fait que les températures froides de ce printemps ont retardé la croissance du poisson. Malgré un léger retard, cette croissance était au rendez-vous au début de juillet.

Jusqu'ici, nous avonsensemencé principalement des truites moulac afin de contrôler la population des carpes. Avec la nouvelle réglementation sur la pêche de la grise et de la moulac au Québec, nous avons réalisé que ceci limitait l'effort de pêche au lac. Limite de pêche de deux (2) moulacs ou grises par jour et remise à l'eau si moins de 24 pouces.

Nous allons continuer à ensemencer de la moulac afin de continuer à contrer la multiplication des carpes (meuniers noirs). Toutefois, et à la suggestion des biologistes de la faune, nous avons décidé de diversifier nos efforts d'ensemencement et d'introduire dorénavant des truites mouchetées. Quota de 15 truites par pêcheur par jour. Pas de limite de dimension.

Ainsi, cette année, 1000 truites moulac (5 à 8 po.) ont été introduites dans le lac, avec en complément, 1500 truites mouchetées (7 à 9 po.).

Cette activité a été rendue possible grâce aux activités parrainées par le club des résidents (tournoi de golf, descente du lac), des dons provenant de la Municipalité de Saint-Aubert et de généreux riverains, ainsi qu'une participation monétaire annuelle de notre député provincial, M. Norbert Morin.

Enfin, un grand merci particulier à M. Alain Leclerc qui a mis à notre disposition son ponton pour la mise à l'eau des poissons (capitaine et équipage) et M. Martin St-Pierre pour l'utilisation de son terrain.

Bonne pêche!

Duane Blair, Julien Moreau

Photo : Diane Beaulieu



La distribution du bottin

Lors de l'assemblée annuelle du 7 juillet dernier, 73 bottins ont été distribués. De plus, 13 bottins ont été remis à nos commanditaires non-membres. Pour les membres non présents à la réunion, la distribution a été faite par les personnes suivantes:

BOTTINS DISTRIBUÉS À ...	DISTRIBUTEUR	DOMICILE	QUANTITÉ
6 à 50 Tour du lac	Nancy Hart	10 ch. Leclerc	12
58 à 222 Tour du lac	Diane Beaulieu	218 Tour du lac	33
230 à 392 Tour du lac	Odette Tanguay Hart	310 Tour du lac	38
468 à 579 Tour du lac	Diane Lafond	486 Tour du lac	26
584 à 722 Tour du lac	Alain Leclerc	474 Tour du lac	24
Chemin Leclerc	Jacqueline Roy	24 ch. Leclerc	13
Rue Bourgault	Nancy Hart	10 ch. Leclerc	2
Rue Thériault	Nancy Hart	10 ch. Leclerc	2
Chemin Robichaud	Nancy Hart	10 ch. Leclerc	3
Ile St-Pierre	Nancy Hart	10 ch. Leclerc	3

Le domicile des distributeurs est le point de cueillette pour ceux à qui il n'a pas été possible de livrer (on parle ici de membres seulement).

Ceux qui ont oublié le paiement de leur adhésion au Club des Résidents, adressez-vous au 10 chemin Leclerc (418-598-9176).

Merci à tous les livreurs du bottin 2018-2019!

Nous sommes 233 membres... Bravo!

Nancy Hart, responsable du bottin

Des nouvelles de l'assemblée annuelle du 7 juillet 2018

Toujours vivant

Le 7 juillet dernier, lors de l'assemblée annuelle du club des résidents, c'était jour d'élection, il y avait 7 postes d'administrateurs disponibles. Cette année la composition du CA sera complète car le maximum de 11 postes d'administrateurs est atteint. Plus de bras et de têtes pour réaliser les souhaits des membres. Le CA du club des résidents est donc maintenant composé de Marie Nadeau, Duane Blair, Hugo St-Cyr, Stéphan Laliberté, Nancy Hart, Christiane Briand, Claude Caron, Marc-André Brault, Yvan Poitras, Mathieu Renaud et Gerry Riverin. Bienvenue aux nouveaux!

Eau secours, il manque d'eau

Le sujet de l'heure qui a été amplement discuté lors de l'assemblée est le faible niveau de l'eau du lac. Des résidents avaient assisté à la réunion du conseil de St-Aubert du 3 juillet dernier pour transmettre leurs doléances et questions à la municipalité qui gère le barrage au lac Trois-Saumons. Plusieurs membres du club des résidents ont profité de l'assemblée annuelle du club des résidents pour soumettre leurs commentaires et suggestions, de plus, la présence du maire et des conseillers a permis de connaître les actions concrètes de la municipalité pour améliorer la gestion du barrage. Présentement, un débit écologique de 30L par seconde est requis par le ministère durant toute la période de gestion du barrage, soit lorsque des poutrelles sont présentes. Le lac étant alimenté par les eaux de pluie et le bassin versant du lac étant de 14 km² (la surface totale d'où l'eau peut provenir), en période de faibles précipitations, comme cette année, il est important de retenir le plus d'eau possible au printemps lors de la pose des poutrelles. L'amélioration de la gestion du barrage au printemps est ainsi primordiale. Diverses suggestions ont été faites par les membres pour aider la municipalité de St-Aubert pour la gestion.

Le club des résidents recueillera les commentaires des membres cet été et une lettre officielle sera envoyée à la municipalité par le club des résidents qui engloberait toutes ces propositions.

Un autre point fort de la rencontre a été la station de lavage des embarcations et la barrière d'accès au lac. Des membres du CA du club des résidents ont trimé fort pour permettre la mise en place de cet outil pour protéger la qualité de l'eau du lac. Cette année, la barrière

d'accès et la gestion du lavage des embarcations ont été cédées à la municipalité qui opérera celles-ci à partir de l'été 2018.

Il était une fois...

Le représentant du camp, M. Bigaouette, a profité de la plate-forme offerte pour inviter les résidents du lac à une activité qui aura lieu dans la chapelle St-Jean-Baptiste : la légende du lac. Plus d'informations sont à suivre.

On s'amuse

Les membres désirent plus d'activités pour se rencontrer, selon les ressources disponibles, le CA envisagera d'organiser, avec l'aide de tous ceux qui désirent s'impliquer, d'autres activités pour jaser entre nous, rire, se détendre et s'informer.

Au plaisir et n'oubliez pas si vous avez des articles ou des idées d'articles, contactez-nous pour une publication dans le Huchard ou sur le site web du club.

Marie Nadeau

Les petites annonces

Vous recherchez l'objet rare ou avez un trésor à offrir, cette section est pour vous. Faites-nous parvenir votre annonce à: lactroissaumons@gmail.com en indiquant votre numéro de chalet. C'est gratuit pour les membres du Club des Résidents. Le coût est de 15\$ par parution pour les non-membres et est payable avant la publication.

PERDU : PÉDALO à la dérive. Si vous le retrouvez, tél.: 418-598-3479 Chalet 268
À VENDRE: BATEAU Monterey 204FS 2016, rouge et blanc, moteur Mercruiser 4,5L, 200hp, hélice stainless 21p, tour de wake de compagnie, toile de cockpit et proue, remorque avec pneu de secours, plate-forme baignade échelle arrière avant, tapis, glacière, 20 heures utilisation, valait 70000\$ + taxes pour 57000\$. Tél : 418-933-8254
À VENDRE: SKIS NAUTIQUES juniors, 80\$ Tél. : 418-933-8254 ou 418-575-1844
À VENDRE: TRAMPOLINE AQUATIQUE 10 pieds, peu utilisé, en bon état, prix demandé 45\$. Chalet 518. Tél : 418-575-1844
À VENDRE: BATEAU Glastron 2009, 17.5 pieds, moteur Volvo Penta 135 forces, impeccable. Chalet 178. Tél : 418-932-5513
À VENDRE: SUPERBE VÉLO Louis Garneau avec moteur électrique BionX pour dame. Batterie 48 volts sur porte-bagages arrière. Sacoques comprises. Achat 2017. Autonomie de 80 km environ. 2500\$ négociable. Tél : 418-598-6544
À VENDRE: PONTON Crestliner de luxe 2008 beige, longueur 19,85 pieds, moteur 40 forces Mercury, 2 tables, toile rapide, toit bimini, cabine d'habillage et toilette chimique, 13500\$. ÉLÉVATEUR À BATEAU avec toit et moteur électrique, capacité 3000 livres, bonne condition, 4000\$. ÉCHELLE en aluminium extensible, 24 pieds, 80\$. Chalet 518. Tél: 418-575-1844
PERDUE : PAGAIE bleue, samedi 16 juin. Si vous la retrouvez, tél.: 418-241-3307
TROUVÉ : APPAREIL PHOTO Kodak jetable flottant sur le lac à la hauteur de l'île. Chalet 616. Tél.: 418-806-1966
TROUVÉE : CHAISE de couleur bleue, style adirondack, retrouvée dans l'eau devant le chalet 662. Tél.: 418-598-6421
À VENDRE: BELLE CHALOUPÉ en fibre de verre 12 pieds, St-Maurice, en excellent état, très bon choix pour la pêche. Valeur à neuf 950\$, prix demandé 549\$. Chalet 468. Tél.: 418-614-8666 ou 418-808-9594

À VENDRE : CHAISES berceuses anciennes, vernis, très propres, IMPERMÉABLE neuf pour faire de la moto. Prix discutable. Tél.: 418-473-5428
À VENDRE : MEUBLE TÉLÉ brun-bourgogne avec 2 portes vitrées, 45'' de large, 18 1/2'' de profond et 20'' de haut, 60\$ (comme neuf). SOMMIER Queen 30\$. MOBILIER DE CHAMBRE antique, lit Queen, 6 morceaux, prix à discuter. CHAISE bureau de travail en tissu noir, 60\$. Chalet 340. Tél.: 581-995-4497
À VENDRE : BATEAU PONTON (PÉNICHE) Espadon Super de luxe 1984, très bon état. Longueur : 20 pieds, largeur 8 pieds, 5 tonneaux. Peut asseoir 10 personnes. Moteur Evenrude 25 forces. Prix demandé : 9000\$ négociable. Contacter : Louise Simard, 36 chemin Robichaud. Tél. : 418-254-8918
À VENDRE : MAGNIFIQUE KAYAK DE MER deux places 18 pieds, inclus: 2 pagaies en fibre de verre, 2 ballons de pagaie, pompe, corde flottante, 2 gilets VFI, cart de transport, 2 jupettes, 2 couvre-hiloires et optionnel un support de toit avec sangles. On demande 3200\$. Tél. : 418-839-3316

Les dates importantes

21 juillet: descente du lac à la nage et souper
22 et 29 juillet: dimanche matin de balle-molle
24 juillet : date de tombée du prochain Huchard (9 :00)
3 août : prochain Huchard

Recyclez-moi!

